

Colloque Arbitres CDV 29

Recommandations World Sailing et Directives FFVoile

Recommandations World Sailing et FFVoile

- **BRIEFING ET INFORMATIONS VERBALES**

En cas de briefing ou d'informations verbales communiquées aux concurrents sur l'eau ou à terre ou par des moyens digitalisés, il est recommandé au comité de course de publier un compte rendu écrit reprenant les points annoncés.

- **MATERIALISATION LIGNE DE DEPART**

La ligne de départ matérialisée par deux bateaux doit être privilégiée sauf pour les départs au travers. Si les possibilités matérielles ne le permettent pas, le bateau (côté viseur) peut être remplacé par une bouée.

En cas de départ avec des bateaux rapides avec des foils et/ou avec des appendices ou outriggers dépassant des bateaux, le bateau comité devra être assez gros et robuste pour protéger efficacement son équipage

- Le cas échéant, une bouée de protection sera mise en place pour protéger le bateau comité. Si aucune des solutions précédentes n'est possible, la ligne pourra être matérialisée par 2 bouées, et la visée sera effectuée dans l'alignement .

Recommandations World Sailing FFVoile

- **PROCEDURE DE DEPART**

L'utilisation du pavillon P comme 1er signal préparatoire est la procédure à privilégier. Le pavillon U (RCV 30.3) peut être utilisé comme 1er signal préparatoire pour des flottes importantes. Il ne devrait **pas être utilisé** comme 2ème signal préparatoire sur une séquence de départs d'une course.

- **DEPART SOUS PAVILLON NOIR (Directive)**

Lors d'une première procédure de départ de chaque course, le pavillon « Noir » ne doit pas être utilisé, sauf circonstance **exceptionnelle**.

Recommandations World Sailing et FFVoile

- **AFFICHAGE DES OCS, UFD, ZFP et BFD (Directive)**

Les numéros de voile des bateaux identifiés OCS, UFD, ZFP et BFD seront affichés sur le bateau comité avant le signal d'avertissement de la course suivante.

Et bien sûr transmis aux résultats dès que possible.

Les numéros des bateaux pénalisés sans instruction par le comité de course (OCS, ZFP, UFD, BFD, NSC, émargement...) doivent être affichés sur le tableau officiel (éventuellement électronique) dans le temps limite de réclamation.

En cas d'oubli ou d'affichage ou de transmission des pénalités aux résultats, vous avez toujours la possibilité de corriger le classement.

La RCV 90.3 (c) vous donne la possibilité de le faire. Au plus tôt, mais pas plus de 24 heures après la publication des résultats.

Recommandations World Sailing et FFVoile

- **ANNEXE P (Directive)**

En cas d'application de l'annexe P, le comité de course doit informer le jury sur l'eau avant l'envoi des pavillons R et O selon la règle P5.

(Exemple : Europe, Finn, 420, 470...voir sur règles de classe)

- **REDUCTION DE PARCOURS**

En cas de réduction de parcours à une marque à contourner (RCV32.2(a)), le comité de course devrait si possible établir la ligne d'arrivée de manière à conserver le côté requis de la marque à contourner.

Recommandations World Sailing et FFVoile

- **COURSES OU SEQUENCES DE COURSE (Directive)**

Si plusieurs courses ou séquences de course sont programmées dans la même journée, les IC doivent préciser le nombre maximum de courses prévues pour la journée. Si toutes les courses programmées ne peuvent pas être courues, le retour des concurrents à terre sera signifié par l'envoi des pavillons « Aperçu sur A », « Aperçu sur H » ou « N sur A » selon les cas.

UTILISATION DU FORMULAIRE SIMPLIFIE DE RECLAMATION

Il est recommandé aux organisateurs de mettre à disposition des jeunes concurrents des formulaires simplifiés de réclamation :

<https://arbitrage.ffvoile.fr/coueurs-et-entraîneurs/documents-a-lusage-desconcurrents-et-des-entraîneurs/#>

Recommandations World Sailing et FFVoile

- **NAVIGATION DE JOUR (Directive)**

Le comité de course doit prendre toutes dispositions pour que tous les bateaux non équipés conformément à la réglementation pour la navigation nocturne soient rentrés à terre à l'heure légale de coucher du soleil (cf. RIPAM partie C Règle 20).

- **GESTION DU TEMPS COMPETITIONS JEUNES (Directive)**

Lors des compétitions jeunes, l'équipe d'arbitrage doit gérer la durée des courses de façon à ce que tous les concurrents puissent être rentrés à terre suffisamment tôt pour que toutes les tâches (rangement du matériel, dépôt des réclamations, instructions, etc.) soient réalisées à une heure raisonnable, en rapport avec l'âge des concurrents.

Recommandations World Sailing et FFVoile

- **DELAI D’AFFICHAGE**

Le dernier jour de course programmé, le classement final doit être affiché aussitôt que possible sur le tableau officiel (éventuellement électronique) sans attendre la remise des prix. Ceci permettra l’instruction d’éventuelles demandes de réparation relatives au classement avant la remise des prix.

Le déroulement d’instructions n’impactant pas les podiums ne doit pas empêcher d’effectuer la remise des prix afin de garder le maximum de participants présents.

- **UTILISATION D’ARMES À FEU (Directive)**

L’utilisation des armes à feu pour effectuer les signaux sonores est interdite pendant les compétitions de la Fédération Française de Voile.

Recommandations World Sailing et FFVoile

La Commission Centrale d'Arbitrage a mis en place un numéro de téléphone d'urgence à disposition des arbitres, numéro joignable 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Nous vous rappelons que vous devez contacter ce numéro de téléphone dans l'un des cas suivants et quelque soit le niveau de la régates :

- de déclenchement d'intervention extérieure au dispositif de sécurité propre à la compétition;
- d'évacuation sanitaire ou médicale coordonnée par les moyens de l'Etat
- de blessure grave ou décès.

NUMÉRO URGENCES C.C.A : 01.40.60.37.58